

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS - N°50/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin, à dix-neuf et trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes à Dammartin-en Serve, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TETART.

Date de la convocation :

20/06/2023

Date d'affichage :

20/06/2023

**Nbre de conseillers en
exercice : 56**

Ouverture de la séance :

Nbre de présents : 40

Nbre de pouvoirs : 5

Nbre de votants : 45

Secrétaire de séance :

Josette JEAN

Etaient présents :

Mrs FEREDIE, NEDELLEC, ROULAND, GEFFROY, SETIAUX, TANCREDE (à partir du point n°41), BARON, ANDRIN, GILARD (à partir du point n°42), CADOT, RENAULD, DUVAL, TETART, SERAY, LEHMULLER, LE BAIL (à partir du point n°44), BEAUMER (à partir du point n°44), DUVAL, BARROSO, MYOTTE, LEFEBVRE Jean-François, PFLIEGER, PENVERN, RIVIERE Julien, SAYAGH, TROUSSEAU, Mmes LUCAS, LE ROUX, HODIESNE, JEAN, SIWICK, MOULIN, LEBRUN, DEBLOIS CARON, DEBRAS (à partir du point n°41), LE CADRE TOUZEAU, FLIS, COURTY, LE GUILLOUS.

Etaient absents ayant donné pouvoir :

M. RAIMONDO délégué titulaire, a donné pouvoir à M. MYOTTE, M. VANHASLT délégué titulaire, a donné pouvoir à M. LEHMULLER, M. VERPLAETSE délégué titulaire a donné pouvoir M BAROSO, Mme CHIRADE déléguée titulaire, a donné pouvoir à Mme LE CADRE TOUZEAU, M. RIVIERE Dominique délégué titulaire, a donné pouvoir M. RIVIERE Julien.

**OBJET : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 modifiée ;

Vu la loi de finances pour l'année 2022 ;

Vu le budget primitif 2022 du budget SPANC adopté le 15 février 2022 ;

Vu la délibération n°78/2022 du 21 septembre 2022 adoptant la Décision Modificative n°1 au BP 2022 du budget SPANC ;

Vu la délibération n°101/2022 du 21 décembre 2022 adoptant la Décision Modificative n°2 au BP 2022 du budget SPANC ;

Vu les conditions d'exécution du budget SPANC de l'exercice 2022 ;

Vu le compte de gestion 2022 du budget SPANC établi et transmis par le comptable public ;

Le Président ayant quitté la séance, pour le vote du compte administratif, et le Conseil communautaire siégeant sous la présidence de M. DUVAL, conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : Approuve le compte de gestion 2022 du budget SPANC établi par le comptable public.

ARTICLE 2 : Constate la stricte concordance entre le Compte Administratif 2022 du budget SPANC établi par la CC Pays Houdanais et le Compte de Gestion 2022 du budget SPANC établi par le Comptable Public.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Sous-Préfecture, le 30 juin 2023

Publiée ou notifiée, le 30 juin 2023

A Maulette, le 28 juin 2023

Le Président,

Jean-Marie TETART



DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président

Jean-Marie TETART



La secrétaire de séance,

Josette JEAN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
24780055000045

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Communauté de commune à FPU C.C. DU PAYS
HOUDANAIS

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE MANTES LA JOLIE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SPANC (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	18
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	19
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	20
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	21
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	22
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture

078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI

Date de télétransmission : 30/06/2023

Date de réception préfecture : 30/06/2023

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

24

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
 078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
 Date de télétransmission : 30/06/2023
 Date de réception préfecture : 30/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 139 304,62	G 113 355,11	G-A -25 949,51
	Section d'investissement	B 27 401 358,14	H 26 908 877,99	H-B -492 480,15

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 28 981,08 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 029 874,21 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 27 540 662,76	Q= G+H+I+J 28 081 088,39	=Q-P 540 425,63

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 12 583,89	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 12 583,89	= K+L 0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E 139 304,62	= G+H+K 142 336,19	3 031,57
	Section d'investissement = B+D+F 27 413 942,03	= H+J+L 27 938 752,20	524 810,17
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F 27 553 246,65	= G+H+I+J+K+L 28 081 088,39	527 841,74

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 12 583,89	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45811	Opération pour compte de tiers n° 1 - Opération pour compte de tiers n°1 (3)	8 909,43	0,00
45821	Opération pour compte de tiers n° 1 - Opération pour compte de tiers n°1 (3)	3 674,46	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	154 479,06	37 558,39	53 494,39	0,00	63 426,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	58 145,02	36 565,32	5 252,86	0,00	16 326,84
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1,64	0,00	0,00	998,36
Total des dépenses de gestion courante		213 624,08	74 125,35	58 747,25	0,00	80 751,48
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00	1 527,46	0,00	0,00	172,54
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (2)	3 769,00	3 769,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		219 093,08	79 421,81	58 747,25	0,00	80 924,02
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 150,00	1 135,56			14,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 150,00	1 135,56			14,44
TOTAL		220 243,08	80 557,37	58 747,25	0,00	80 938,46
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	191 262,00	66 712,23	45 640,72	0,00	78 909,05
73	Produits issus de la fiscalité (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,16	0,00	0,00	-2,16
Total des recettes de gestion courante		191 262,00	66 714,39	45 640,72	0,00	78 906,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	-2 000,00	3 000,00	0,00	-1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		191 262,00	64 714,39	48 640,72	0,00	77 906,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		191 262,00	64 714,39	48 640,72	0,00	77 906,89
Pour information		28 981,08				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	28 268 348,79	27 401 358,14	12 583,89	854 406,76
	Total des dépenses réelles d'investissement	28 270 348,79	27 401 358,14	12 583,89	856 406,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	28 270 348,79	27 401 358,14	12 583,89	856 406,76
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	27 239 324,58	26 907 742,43	0,00	331 582,15
	Total des recettes réelles d'investissement	27 239 324,58	26 907 742,43	0,00	331 582,15
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 150,00	1 135,56		14,44
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 150,00	1 135,56		14,44
	TOTAL	27 240 474,58	26 908 877,99	0,00	331 596,59
	Pour information	1 029 874,21			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le total d'opérations réelles).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accuse de réception en préfecture

078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI

Date de télétransmission : 30/06/2023

Date de réception préfecture : 30/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	91 052,78		91 052,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	41 818,18		41 818,18
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,64		1,64
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 527,46	0,00	1 527,46
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	3 769,00	1 135,56	4 904,56
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		138 169,06	1 135,56	139 304,62

	+
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	139 304,62

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	27 401 358,14	0,00	27 401 358,14
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		27 401 358,14	0,00	27 401 358,14

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	27 401 358,14

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	112 352,95		112 352,95
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,16		2,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		113 355,11	0,00	113 355,11

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	28 981,08
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	142 336,19
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 135,56	1 135,56
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	26 907 742,43	0,00	26 907 742,43
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		26 907 742,43	1 135,56	26 908 877,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 029 874,21
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 938 752,20
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	154 479,06	37 558,39	53 494,39	0,00	63 426,28
604	Achats d'études, prestations de services	136 315,00	30 480,53	53 394,91	0,00	52 439,56
6063	Fournitures entretien et petit équipt	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
613	Locations, droits de passage, servitude	1 908,00	0,00	0,00	0,00	1 908,00
6156	Maintenance	1 426,06	959,72	0,00	0,00	466,34
616	Primes d'assurances	600,00	508,18	0,00	0,00	91,82
618	Divers	900,00	60,00	0,00	0,00	840,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	1 650,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
625	Déplacements, missions et réceptions	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	240,00	45,96	99,48	0,00	94,56
628	Divers	5 000,00	5 504,00	0,00	0,00	-504,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	58 145,02	36 565,32	5 252,86	0,00	16 326,84
621	Personnel extérieur au service	13 000,00	0,00	5 252,86	0,00	7 747,14
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	950,00	827,53	0,00	0,00	122,47
6410	Rémunérations du personnel	32 395,02	26 176,33	0,00	0,00	6 218,69
6414	Indemnité inflation	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	11 800,00	9 361,46	0,00	0,00	2 438,54
647	Autres charges sociales	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1,64	0,00	0,00	998,36
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1,64	0,00	0,00	-1,64
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		213 624,08	74 125,35	58 747,25	0,00	80 751,48
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 700,00	1 527,46	0,00	0,00	172,54
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	168,28	0,00	0,00	-168,28
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 700,00	1 359,18	0,00	0,00	340,82
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	3 769,00	3 769,00			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	3 769,00	3 769,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		219 093,08	79 421,81	58 747,25	0,00	80 924,02
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 150,00	1 135,56			14,44
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 150,00	1 135,56			14,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 150,00	1 135,56			14,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 150,00	1 135,56			14,44
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		220 243,08	80 557,37	58 747,25	0,00	80 938,46
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour les comptes de stocks, de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

Admission de réception en préfecture

078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI

Date de télétransmission : 30/06/2023

Date de réception préfecture : 30/06/2023

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	191 262,00	66 712,23	45 640,72	0,00	78 909,05
7062	Redevances assainissement non collectif	43 422,00	7 084,13	28 924,72	0,00	7 413,15
7068	Autres prestations de services	147 840,00	59 628,10	16 716,00	0,00	71 495,90
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,16	0,00	0,00	-2,16
7588	Autres	0,00	2,16	0,00	0,00	-2,16
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		191 262,00	66 714,39	45 640,72	0,00	78 906,89
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	-2 000,00	3 000,00	0,00	-1 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	-2 000,00	3 000,00	0,00	-1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		191 262,00	64 714,39	48 640,72	0,00	77 906,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		191 262,00	64 714,39	48 640,72	0,00	77 906,89
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		28 981,08				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45811	Opération pour compte de tiers n°1 (4)	28 254 964,79	27 397 589,94	8 909,43	848 465,42
45821	Opération pour compte de tiers n°1 (4)	13 384,00	3 768,20	3 674,46	5 941,34
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		28 268 348,79	27 401 358,14	12 583,89	854 406,76
TOTAL DEPENSES REELLES		28 270 348,79	27 401 358,14	12 583,89	856 406,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		28 270 348,79	27 401 358,14	12 583,89	856 406,76
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45811	Opération pour compte de tiers n°1 (3)	1 850,23	1 675,54	0,00	174,69
45821	Opération pour compte de tiers n°1 (3)	27 237 474,35	26 906 066,89	0,00	331 407,46
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		27 239 324,58	26 907 742,43	0,00	331 582,15
TOTAL DES RECETTES REELLES		27 239 324,58	26 907 742,43	0,00	331 582,15
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 150,00	1 135,56		14,44
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	182,00		-182,00
2818	Autres immobilisations corporelles	1 150,00	953,56		196,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 150,00	1 135,56		14,44
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 150,00	1 135,56		14,44
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		27 240 474,58	26 908 877,99	0,00	331 596,59
Pour information		1 029 874,21			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	12 583,89	0,00	12 583,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 150,00	III 1 135,56
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 150,00	1 135,56
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	182,00
2818	Autres immobilisations corporelles	1 150,00	953,56
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 135,56	0,00	1 029 874,21	0,00	1 031 009,77

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 12 583,89
Ressources propres disponibles	IV 1 031 009,77
Solde	V = IV – II (3) 1 018 425,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n° 1				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2022
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2020)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
45811 Dépenses nouvelles (2)	15 630 826.97	28 254 964.79	27 397 589.94	8 909.43	857 374.85	43 028 416.91
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	15 630 826.97	28 254 964.79	27 397 589.94	8 909.43	857 374.85	43 028 416.91
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0431 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
04311 Opérations sur dépenses (c) (3)	15 622.03	13 384.00	3 768.20	3 674.46	9 615.80	19 390.23
Dépenses nettes (a-c)						
043111 Recettes de rattachement par le tiers (4)	15 646 449.00	28 268 348.79	27 401 358.14	12 583.89	866 990.65	43 047 807.14
RECETTES (b)						
0431111 Recettes de rattachement par le tiers (4)	13 637 372.15	27 239 324.58	29 907 742.43	0.00	-2 668 417.85	43 545 114.58
04311111 Recettes de rattachement par d'autres tiers (4)	1 933 888.99	27 237 474.35	29 906 066.89	0.00	-2 668 592.54	31 839 955.88
043111111 Recettes de rattachement sur recettes (d) (3)	11 703 483.16	0.00	0.00	0.00	0.00	11 703 483.16
0431111111 Recettes de rattachement sur recettes (d) (3)	458.23	1 850.23	1 675.54	0.00	174.69	1 675.54
Recettes nettes (b-d)						
04311111111 Recettes de rattachement sur recettes (d) (3)	13 637 372.15	27 239 324.58	29 907 742.43	0.00	-2 668 417.85	43 545 114.58

Préfecture
C4-3-4-A07
DEL5028062023
30/06/2023
30/06/2023

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan des comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien SPANC	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Les emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) L'équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien SPANC	B	TECH	396	0,00	A 3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PMI : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Nature du contrat : que si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Agents occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le

(7) Agents occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
078-47800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 56

Nombre de membres présents : 40

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/06/2023

Présenté par Le Président (1),

A Maulette, le 28/06/2023

Le Président,

Jean Marie TETART
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

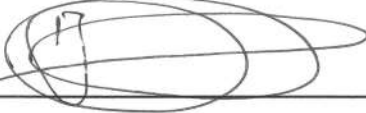
A Maulette, le 28/06/2023

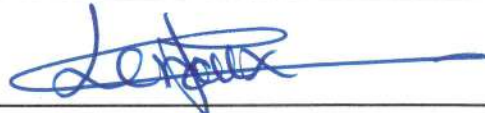
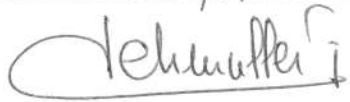
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

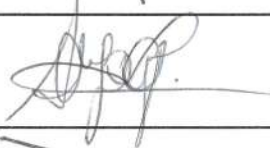
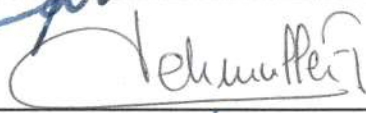


TETART Jean-Marie	
JEAN Josette	
RIVIERE Julien	
ROULAND Sylvain	
COURTY Bernadette	
MYOTTE Jean	
CADOT Michel	
FEREDIE Daniel	
ANDRIN Philippe	
BARON Jean-Paul	

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
BARROSO Horacio		
BAZONNET Stéphane		
BEAUMER Lionel		
BERTRAND Valéry		
CHIRADE Christine		
COLLET Géraud		
COURTEAUD Marc		
DE LA RUE Frédéric		
DEBLOIS CARON Christine		
DEBRAS Anne		
DURAND Jérôme		
DUVAL Georges		
DUVAL Guy		
FLIS Marie		
GANGNEBIEN Jennifer		
GEFFROY Fabrice		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GILARD Jean-Pierre		
GORNÈS Stéphane		
HODIESNE Bénédicte		
LE BAIL Patrice		
LE CADRE TOUZEAU Angélique		
LE GUILLOUS Véronique		
LE ROUX Corine		
LEBRUN Isabelle		
LEFEBVRE Jean-François		
LEHMULLER Jean-Pierre		
LEMAIRE Sophie		
LUCAS Pascale		
MAILLIER Thierry		
MARMIN Bruno		
MOULIN Odile		
NEDELLEC Jacques		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
NOTHEAUX Laëtitia		
PASDELOUP Philippe		
PELARD Guy		
RAIMONDO Jean-Marc		
RENAULD Hervé		
RIVIERE Dominique		
ROBIN Jean-Claude		
SERAY Philippe		
SETIAUX Elie		
SIWICK Ghislaine		
TACHON Marie-Anne		
TANCREDE Jean-René		
VANHALST Damien		
VERPLAETSE Jean-Michel		

Certifié exécutoire par Le Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/06/2023, et de la publication le 30/06/2023
 A Maulette, le 30/06/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

Le Président,
 Jean-Pierre TARTAGLIA

Accusé de réception en préfecture
 078-247800550-20230630-DEL5028062023-AI
 Date de télétransmission : 30/06/2023
 Date de réception préfecture : 30/06/2023

